

VOUS ÊTES UN AGENT MOBILISÉ À L'OCCASION DES JOP ?

L'ÉTAT VOUS ACCOMPAGNE CET ÉTÉ
AVEC 3 OFFRES SPÉCIFIQUES :

→ Une offre élargie de **séjours d'été** pour vos enfants et adolescents. Pour vous inscrire, pensez à vous rapprocher de votre SRIAS.

→ Des **titres CESU** pour payer les frais de garde de vos enfants de 0 à 6 ans. Ces titres ne sont pas cumulables avec les dispositifs analogues proposés au niveau ministériel.
CESU 0-6 ans - cesu-fonctionpublique.fr – 01 74 31 91 06

→ L'État mobilise aussi des **places en crèches** en Île-de-France et dans les territoires qui accueillent des événements liés aux JOP 2024. Pensez à vous rapprocher de votre SRIAS.